



Marchés Publics
CT/JR
2024-084

DECISION DU MAIRE

PRISE LE 13 MARS 2024

EN APPLICATION DE LA DELEGATION D'ATTRIBUTIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL RESULTANT DE LA DELIBERATION
DU 1^{er} FEVRIER 2024

OBJET : Appel d'offres ouvert – Acquisition de matériel techniques (quincaillerie, serrurerie, vitrerie...) à l'usage de tous les services de la ville de Soisy-sous-Montmorency.

Le Maire de Soisy-sous-Montmorency,
Vice-président délégué du Conseil départemental du Val d'Oise,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2122-22 et L.2122-23,

VU le Code de la Commande Publique, et notamment, ses articles L1111-3, L 2124-1 et 2, R 2124-1 et 2, R 2162-1 à 6 et R 2162-13 et 14.

VU la délibération n°2024-02-01/06 du 1^{er} février 2024 aux termes de laquelle le Maire a reçu délégation d'attribution du Conseil municipal,

CONSIDERANT que la ville de Soisy-sous-Montmorency doit faire appel aux compétences d'un prestataire extérieur aux fins d'acquérir du matériel technique (quincaillerie, serrurerie, vitrerie...) à l'usage de l'ensemble de la ville de Soisy-sous-Montmorency.

CONSIDERANT qu'en vue de répondre à ce besoin, un appel d'offres ouvert a été lancé, décomposé en six lots et définis comme suit :

- LOT 1 : Quincaillerie et consommables,
- LOT 2 : Organigramme électronique et mécanique,
- LOT 3 : Outillage,
- LOT 4 : Matériaux de construction,
- LOT 5 : Câbles,
- LOT 6 : Equipements de chauffage et de ventilation.

CONSIDERANT que dans le cadre de cette procédure, un avis d'appel public à la concurrence a été transmis par voie électronique le 18/12/2023 pour une publication sur le profil d'acheteur, au BOAMP et au JOUE,

CONSIDERANT qu'à date limite de remise des offres, le 25 janvier 2024 à 12h, 5 plis avaient été déposés dans les délais, et aucun hors délais,

CONSIDERANT les offres présentées, et l'analyse qui en a été faite,

CONSIDERANT l'avis de la commission CAO du 26 février 2024,

DECIDE

Article 1 : De signer le marché - **Acquisition de matériel techniques (quincaillerie, serrurerie, vitrerie...) à l'usage de tous les services de la ville de Soisy-sous-Montmorency** – comme suit :

N° de lots	Intitulé du lot	Nom et adresse de l'entreprise	Montants maximums
1	Quincaillerie	LEGALLAIS 7 rue d'Atalante CITIS 14200 HEROUVILLE-SAINT-CLAIR	20 000 € H.T

Accusé de réception en préfecture
095-219305989-20240313-MARC2024-04-CC
Date de réception préfecture : 13/03/2024

2	Articles de quincaillerie	LEGALLAIS 7 rue d'Atalante CITIS 14200 HEROUVILLE-SAINT-CLAIR	10 000 € H.T
3	Outils	LEGALLAIS 7 rue d'Atalante CITIS 14200 HEROUVILLE-SAINT-CLAIR	15 000 € H.T
4	Matériaux de construction	POINT P SAS 25 avenue des Guillaeraies 92000 NANTERRE	40 000 € H.T
5	Câbles	INFRUCTUEUX	15 000 € H.T
6	Equipements de chauffage et de ventilation	SONEPAR France 18-20 Quai du Point du Jour 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT	25 000 € H.T

Article 2 : Le marché est passé pour un an ferme à compter de sa date de notification (LRAR faisant foi), renouvelable trois (3) fois un (1) an supplémentaire par tacite reconduction, sans que la durée totale du marché ne puisse excéder quatre (4) ans.

Article 3 : L'inscription des crédits correspondants sur le budget de la ville,

Article 4 : L'ensemble des dispositions contractuelles régissant le présent marché est mentionné dans le cahier des clauses particulières (CCP) et toutes les pièces constitutives de l'accord-cadre.

Article 5 : La présente décision est transmise :

- à Monsieur le Sous-Préfet de Sarcelles,
- à Madame la Comptable assignataire de Montmorency,

Fait à Soisy-sous-Montmorency, le **13 MARS 2024**

Le Maire,
Vice-président délégué du Conseil départemental,

Luc STREHAIANO



Transmis en Sous-Préfecture de Sarcelles le : 13/03/2024

Mis en ligne/ou notifié le : 13/03/2024

Acte rendu exécutoire en vertu des articles L 2131-1 et L 2131-2 du CGCT. Le 13/03/2024

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de 2 mois à compter de la date du « rendu exécutoire » mentionnée sur le présent acte.